



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS

**Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant
Mardi 14 avril 2015, 18 h 45**

Étaient présentes et présents :

M. Assi Patrice Aye, représentant de la communauté
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
M^{me} Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant
M^{me} Édith Brochu, représentante des parents
M^{me} Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
M^{me} Sonia Chenel, représentante de la communauté
M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant
M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École-des-Cœurs-Vaillants (Campanile)
M^{me} Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents
M^{me} Hélène Richard, représentante des parents
M. Denis Royer, représentant des parents

Étaient absentes et absent :

M^{me} Renée Bédard, représentante des parents
M. Jean-Simon Bourgeault, représentant du personnel des services de garde
M^{me} Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant
M. Jasmin Brochu, représentant des parents
M. Éric Dupont, représentant des parents

Invité

M. Jean-Luc Lavoie, commissaire

Secrétaire du Conseil

Alexie Brind'Amour

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18h50.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants :

10.1 Surveillance de la cour de l'école Cœur-Vaillant

10.2 Informatique

10.3 Rémunération de la secrétaire du Conseil d'établissement

Il est proposé par M^{me} Anabel Bujold, appuyée par M^{me} Annick de Warren, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **Résolution CE1415-07-1.2**

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 17 février 2015

Il est proposé par M^{me} Édith Brochu, appuyée par M^{me} Elaine Lajoie, d'adopter le procès-verbal du 17 février 2015 tel que modifié. **Résolution CE1415-07-2**

M^{me} Natalie Blais mentionne que l'école Cœur-Vaillant-Campanile a reçu la bourse de la chaîne *Future Shop*, ce qui a permis de faire l'acquisition de *Mac mini* afin de rajeunir le local d'informatique.

3. Interventions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

4. Informations générales

4.1. Du président

Il n'y a pas d'information de la part de M. Royer.

4.2. De la direction

M^{me} Natalie Blais mentionne les dates des prochaines activités qui auront lieu à Cœur-Vaillant et Cœur-Vaillant-Campanile et qui apparaîtront au *Bavard* et à *l'Info-Parents* d'avril 2015.

4.3. De la trésorière

M^{me} Richard mentionne que le Conseil a reçu l'allocation de la commission scolaire. À ce jour, le solde du compte est de 1512\$. Les prochaines dépenses prévues concernent le budget alloué pour la rémunération de la secrétaire du Conseil et les méritas attribués aux deux écoles en fin d'année.

4.4. Du représentant du Comité de parents

M. Royer mentionne que deux rencontres ont eu lieu depuis la dernière rencontre du Conseil d'établissement, soit le 11 mars et le 8 avril 2015. Il fait état de la rencontre qui s'est tenue avec les

services éducatifs concernant l'aide aux devoirs, qui est en fait une mesure ciblée pour la réussite et non seulement une aide à faire les devoirs. Dans ce contexte, il a été suggéré que l'aide aux devoirs soit considérée comme un service complémentaire qui pourrait être offert à l'ensemble des élèves qui présentent des difficultés qui pourraient nuire à leur réussite scolaire.

Lors de la rencontre du 8 avril 2015, M. Jean-François Houle et M. Michel Parent ont rencontré les membres du Comité de parents afin d'expliquer en quoi consiste l'organisation du transport scolaire à la Commission scolaire des Découvreurs. M. Royer fera parvenir par courriel les documents qui sont liés à cette question aux membres du Conseil d'établissement.

M. Royer ajoute que le sujet des fusions et leurs modalités possibles a aussi été abordé mais, pour le moment, très peu d'informations sont connues.

Il termine en précisant que le comité EHDAA souhaiterait avoir un mode de représentation qui assurerait la présence de membres en provenance de toutes les écoles.

4.5. Des représentants des membres du personnel

Des enseignantes de Cœur-Vaillant mentionnent qu'elles ont assisté à une conférence extrêmement intéressante et enrichissante d'Yves Nadon sur la lecture et l'écriture. Des représentants de parents mentionnent que certaines informations obtenues lors de cette conférence pourraient être utiles aux parents afin de les soutenir dans l'encadrement de leurs enfants au moment des devoirs.

Dans un autre ordre d'idées, un représentant du personnel des services de garde mentionne qu'il a reçu une demande du syndicat du personnel, demande par laquelle on propose de faire une collecte de fonds au profit d'Opération Enfant Soleil. Les membres du Conseil approuvent cette demande unanimement.

4.6. Des commissaires

M. Lavoie s'exprime sur l'entrevue du ministre de l'Éducation, François Blais, avec le Journal de Québec sur la mise en application possible d'une loi concernant la disparition des conseils des commissaires. Le Conseil des commissaires se questionne présentement sur la façon d'effectuer les compressions demandées par le gouvernement sans toutefois toucher les services aux élèves. M. Lavoie mentionne également qu'on évalue la possibilité qu'il y ait une direction adjointe à temps complet l'an prochain à Cœur-Vaillant-Campanile, considérant l'augmentation de la clientèle qui y est prévue.

5. Adoption

Il n'y a aucune adoption.

6. Approbation

6.1. Grille-matières de Cœur-Vaillant-Campanile pour 2015-2016

M. Germain mentionne qu'il est proposé de retirer une période d'éthique et culture religieuse (ECR) en 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année à Cœur-Vaillant-Campanile afin d'ajouter une période de mathématique pour ces mêmes niveaux. Les élèves étant en anglais intensif en 6^e année, il est important qu'ils bénéficient de davantage d'heures de mathématique au cours des années précédentes.

Il est proposé par M^{me} Éloïse Lajoie, appuyée par M^{me} Marie-Ève Jalbert, d'adopter la grille-matière telle que proposée. **Résolution CE1415-07-6.1**

6.2 Sorties éducatives

M. Germain soumet une demande pour la classe de 6^e année de Cœur-Vaillant-Campanile afin de permettre aux élèves d'assister à une pratique générale du spectacle des élèves de Rochebelle, le 30 avril prochain.

Il est proposé par M^{me} Éloïse Lajoie, appuyée par M^{me} Marie-Pierre Blanchette, d'approuver la sortie éducative telle que proposée. **Résolution CE1415-07-6.2**

7. Informations

7.1. Projet éducatif juin 2015; état des travaux, sondage et comité (art 74)

M. Royer mentionne qu'il a procédé à l'essai des questionnaires et qu'ils sont très conviviaux, tant dans leur forme que dans leur aspect technologique. Il ne faut qu'une quinzaine de minutes pour remplir le questionnaire et il est possible de le sauvegarder et d'y revenir plus tard. Comme on l'avait évoqué à la dernière rencontre, il ajoute que le Conseil doit maintenant prendre une décision au sujet de l'envoi de ce questionnaire aux parents et de la façon de collecter les données et de les analyser. Après discussion, il est convenu de donner un congé de devoirs d'un soir ou deux afin que les parents et les enfants puissent remplir le questionnaire ensemble. La consultation sera donc lancée d'ici la fin de mai.

7.2 Entrée progressive des maternelles 2015-2016

Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du Conseil d'établissement, soit le 19 mai 2015.

8. Discussion

8.1 Frais chargés aux parents

M. Royer mentionne que les frais chargés aux parents, plus particulièrement dans le cadre des sorties, devraient être présentés de la manière la plus exhaustive possible afin que le Conseil d'établissement puisse se prononcer sur ceux-ci en mai ou en juin pour l'année suivante, et ce, en toute connaissance de cause. Cela éviterait alors les approbations de sorties éducatives qui ont déjà eu lieu, par exemple en début d'année. Le Conseil considère que les frais chargés aux parents doivent être pertinents, nécessaires et justifiés, et ce, conformément à la politique de la commission scolaire.

Des représentants des parents ajoutent que certaines sorties prévues lors des journées pédagogiques sont parfois coûteuses et qu'elles ne sont donc pas toujours accessibles à tous. Des représentants du service de garde mentionnent qu'ils sont à faire une petite étude sur les taux de participation aux activités et sur la possibilité d'établir un coût maximal pour les sorties du service de garde. M. Royer ajoute que les activités liées à des apprentissages scolaires se doivent d'être gratuites, la politique étant claire à cet effet.

M^{me} Blais mentionne qu'il serait intéressant d'obtenir une liste des activités envisagées de manière à faire une première approbation pour les activités gratuites. Cela permettrait au Conseil

d'établissement de procéder à certaines approbations en fin d'année scolaire, avant que les réservations n'aient lieu en août et septembre pour l'année suivante. Des représentants des parents ajoutent qu'il serait aussi intéressant d'y ajouter une petite description afin de présenter l'intention pédagogique de chaque activité présentée dans la liste.

8.2 Classes troubles du spectre de l'autisme (TSA) à l'école Cœur-Vaillant-Campanile

M. Simon Germain mentionne que l'école Cœur-Vaillant-Campanile est en processus de rencontre pour les élèves TSA qui fréquenteront l'école l'an prochain puisque cinq places seront disponibles en septembre.

9. Décision

Il n'y a aucune décision à prendre.

10. Varia

10.1 Surveillance de la cour de l'école Cœur-Vaillant

Des représentants des parents de CV demandent à la direction et aux représentants des services de garde d'étudier la possibilité d'augmenter la durée de la période de jeu qui précède l'entrée en classe le matin. Les représentants du service du garde mentionnent qu'ils prennent note de cette suggestion et qu'ils y réfléchiront.

10.2 Informatique

Des représentants des parents mentionnent que de plus en plus, les élèves découvrent des jeux informatiques avec lesquels certains parents pourraient être en désaccord. Des représentants du service de garde et M^{me} Blais mentionnent qu'ils feront un rappel aux éducateurs en leur demandant de faire preuve de plus de rigueur concernant le choix des jeux par les enfants pendant la période du service de garde. Des représentants des parents s'interrogent aussi le fait que les enfants aient souvent accès à des jeux informatiques alors qu'ils pourraient jouer davantage à l'extérieur ou faire des jeux planifiés. M^{me} Blais précise que manque de locaux à Cœur-Vaillant est parfois à l'origine du fait que les élèves se rendent plus fréquemment au local d'informatique.

10.3 Salaire de la secrétaire du Conseil d'établissement

Il est proposé par M^{me} Éloïse Lajoie, appuyée par M^{me} Marie-Pierre Blanchette, d'octroyer un montant forfaitaire de 75 \$ par réunion, et ce, de manière rétroactive, pour la préparation des procès-verbaux du Conseil. **Résolution CE1415-07-10.3**

Levée de la réunion

Il est proposé par M^{me} Annick de Warren, appuyée par M^{me} Hélène Richard, de lever la réunion à 21h00.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice